



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX
DES MONTS FAUCILLES**

Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service

R.P.Q.S. Exercice 2018

Présenté conformément à l'article L.2224-5
du Code Général des Collectivités Territoriales

Afin de respecter la Réglementation en vigueur et en particulier le décret n° 2007-765 du 02/05/2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable le syndicat rédige tous les ans un RPQS avec l'ensemble des informations et indicateurs utiles.

Il a pour objet principal une réelle transparence dans la gestion du service, tant au plan technique que financier, qui permette d'apprécier la qualité du service et rechercher une meilleure maîtrise des coûts.

Il est présenté au Comité Syndical, avant d'être transmis à chaque Maire pour le présenter aux Conseils Municipaux avant la fin décembre.

Dans les quinze jours suivants la présentation au Conseil Municipal, le rapport est mis à disposition du public, en mairie.

Le public en est avisé par affichage pendant au moins un mois.

Un exemplaire est remis pour information à Monsieur le Préfet.



Siège : 2 Bis Le Calais 88220 UZEMAIN
Tel : 09 62 32 38 05 – Fax : 03 29 67 65 73

Mail : secretariat.siemf@orange.fr

Site internet : <http://www.sie-monts-faucilles.com>



SOMMAIRE

I – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE	
I.1 – Nature et prestations du service – population desservie	3
I.2 – Vente d’eau aux communes adhérentes	4
I.3 – Ouvrages de production, transfert, stockage et distribution	4-5
I.4 – Organisation administrative du service	5
I.5 – Nature et bilan des ressources	6
I.6 – Volumes vendus et nombre d’abonnés par groupe de communes	6
I.7 – Conventions de vente d’eau	6
I.8 – Récapitulatif des chiffres clés	7
I.9 – Linéaire de réseau	8
I.10 – Faits marquants de l’exercice	8-9
II – TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE	
II.1 – Fixation des tarifs en vigueur	10
II.2 – Prix du service d’eau potable	10
II.3 – Redevance pour pollution de l’eau d’origine domestique	11
II.4 – Évolution du tarif de l’eau potable	11-13
II.5 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	13-14
II.6 – Recettes d’exploitation de la collectivité	15-16
III – INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE D’EAU POTABLE	
III.1 – Résultats du contrôle réglementaire sur les eaux distribuées	17
III.2 – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau	18
III.3 – Rendement du réseau de distribution	19
Indice linéaire des volumes comptés	
Indice linéaire des pertes en réseau	
Taux moyen de renouvellement des réseaux	
III.4 – Indice d’avancement de la protection de la ressource en eau	20
IV – FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	
IV.1 – Montants financiers des travaux engagés lors du dernier exercice	20
IV.2 – Branchements en plomb	20
IV.3 – État de la dette	20
IV.4 – Montant des amortissements réalisés	21
IV.5 – Présentation des projets à l’étude en vue d’améliorer la qualité du service à l’usager et ses performances environnementales	21
IV.6 – Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l’assemblée délibérante au cours des derniers exercices	21
V. – ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L’EAU	
V.1 - Montant des abandons de créance ou de versements à des fonds Désolidarisé (en application de l’article L115 -3 du code de l’Action Sociale de la Famille).	21

I - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

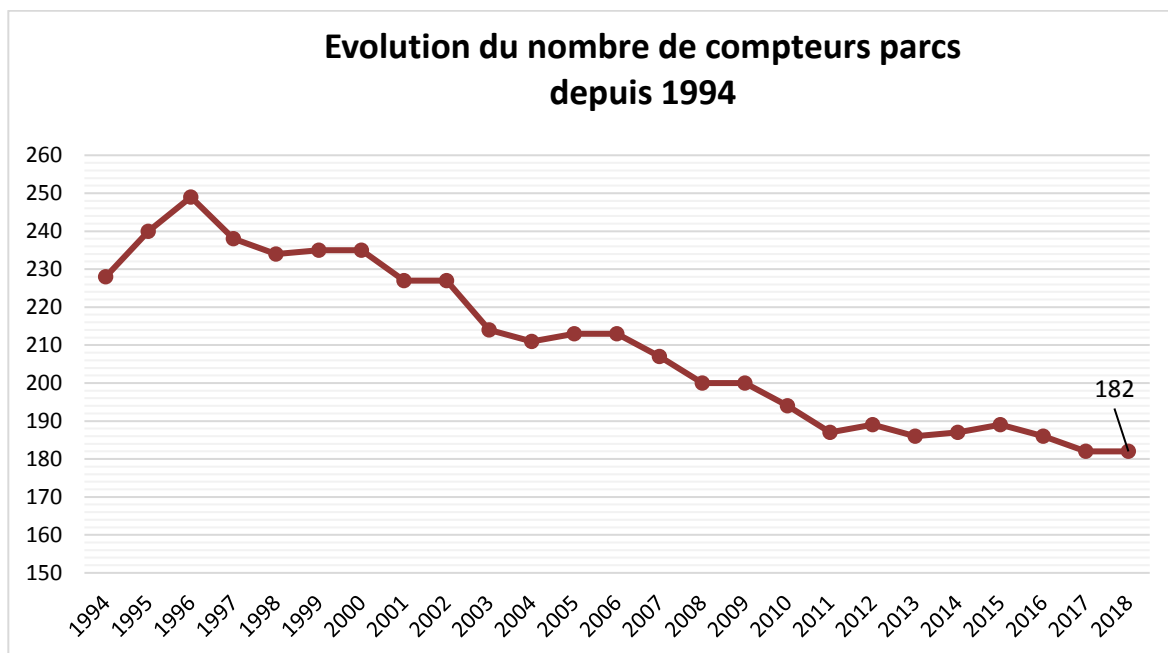
I.1 – Nature et prestations du service - population desservie

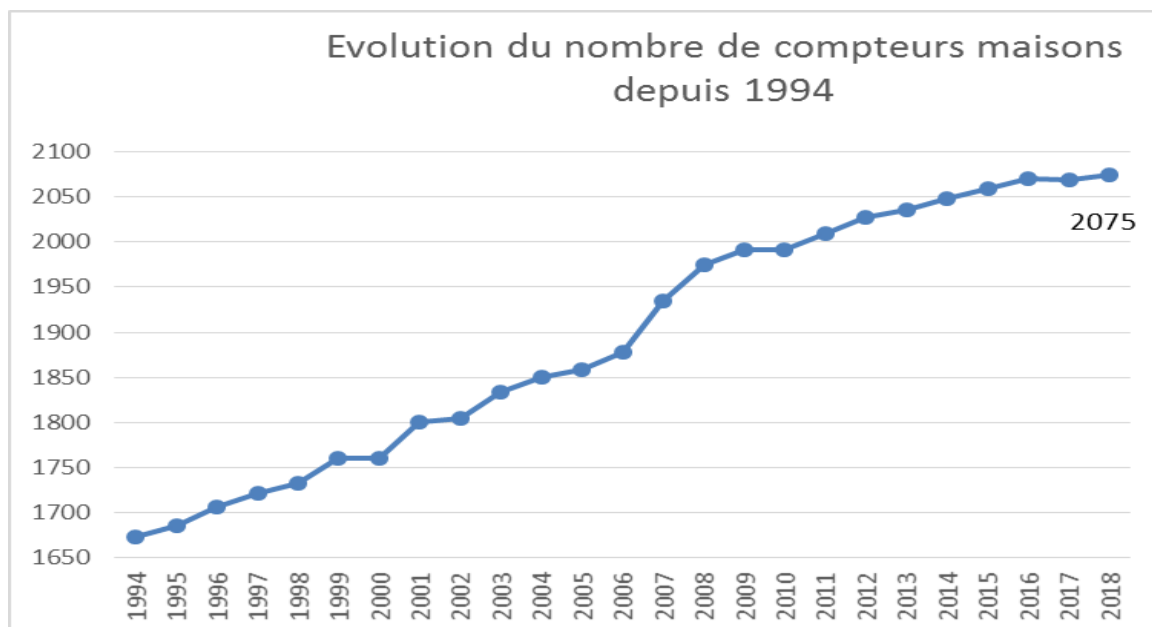
Le syndicat assure la production, la protection des points d'eau potable, le traitement, le transport, le stockage et la distribution publique d'eau potable. Il assure pour le compte des communes la création et l'entretien des réseaux de défense incendie.

14 communes adhèrent au syndicat : Uzemain – Charmois l'Orgueilleux – Escles – Lerrain – Pierrefitte – Jésonville – Bonvillet - Les Vallois – Sans Vallois – Senonges – Pont les Bonfays – Dommartin les Vallois – Dombasle devant Darney – Renauvoid.



Population totale : **3 966** habitants (populations légales des communes en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019 (date de référence statistique : 1^{er} janvier 2016)); **2075** branchements domestiques (+6) et **182** branchements de parcs soit un total de **2 257 branchements (+6)**.

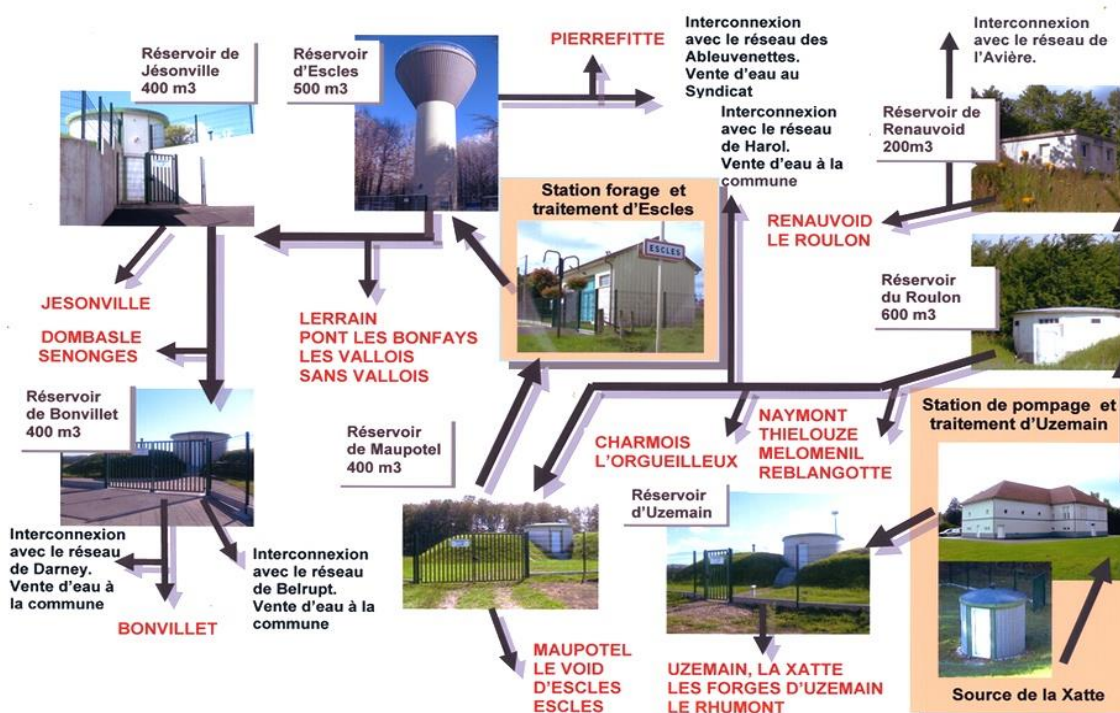




I.2 - Vente d'eau aux communes non adhérentes

- En cas de besoin, la Commune de Harol et le Syndicat des Eaux des Ableuvenettes dont le réseau est relié à notre Syndicat peuvent être alimentés.
- Le syndicat des eaux de l'Avière (secteur de Renauvoid) est relié à notre syndicat, il peut lui aussi être alimenté par le réservoir de Renauvoid. Le réservoir de Renauvoid est le plus haut point d'alimentation du Syndicat.
- La commune de Belrupt est, depuis novembre 2006 alimentée par le réservoir de Bonvillet (soit environ 11 000 m³ par an).
- La commune de Darney est raccordée au réseau à Bonvillet depuis décembre 2007 (fourniture maxi prévue de 100 m³/jour). La commune de Darney n'utilise ce service que ponctuellement.

I.3 - Ouvrages de production, transfert, stockage et distribution



Le réseau d'eau est alimenté par la **source de Rejonrupt (la Xatte)** à Uzemain, un complément est assuré par le **forage d'Escles (station Marcel DEBLAYE)**.

Le débit de la source de Rejonrupt atteint : **180 m³/heure**

Le prélèvement maximum horaire est de **162 m³**.

Il s'agit d'une eau douce qui est ensuite neutralisée à la station de pompage d'Uzemain afin de la rendre moins agressive.

Deux bacs de neutralisation permettent de traiter **1440 m³ /jour**.

Le forage d'Escles assure un complément pour la partie ouest du réseau avec un prélèvement possible de **60 m³/heure**.

Avec une pompe enfouie à 80 m de profondeur, et ses filtres de neutralisation, la station Marcel DEBLAYE à Escles assure l'approvisionnement complémentaire de la partie ouest du réseau depuis la commune d'Escles avec une production journalière de **300 à 500 m³**.

1.4 - Organisation administrative du service

LE COMITE SYNDICAL

Président : Alain PIERRE

Vice-présidents délégués : Vincent HUMBERT, (secteurs de Uzemain, Charmois l'orgueilleux)

Michel BODEZ, (secteurs de Jésonville, Bonvillet)

Frédéric DUVOID, (secteurs de Lerrain Escles)

Président et vice-présidents sont élus par les délégués communaux (28 titulaires, 28 suppléants) représentant les 14 communes. Ils se réunissent en Comité pour délibérer et prendre les décisions nécessaires au fonctionnement du syndicat : budget, personnel, investissements, tarifs, règlement etc...

LE PERSONNEL

Secrétariat : Charlotte MOUGEL

Services techniques : Éric GRANDCLAUDON, Claude KEDZIA, Stéphane THIEBAUT.

Les services techniques assurent l'entretien du réseau, son fonctionnement et le contrôle de la production, le relevé des compteurs, la maîtrise d'œuvre et les travaux d'extensions ou de renforcement de moyenne importance.

LES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL

Chaque commune est représentée par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

Élections de mars 2014*membres titulaire

<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Bonvillet</u> Michel BODEZ *(VP) Hervé THIERY * Catherine POUSIN Corinne MARTIN 	<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Escles</u> Cyril FRICAUX * Michel VILLIERE * André BRETZNER Thierry ROMARY 	<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Pierrefitte</u> Pascal NOEL * Laurent AUBRY * Christophe HATON Daniel LAGRUE 	<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Sans Vallois</u> Agnès CHRISTOPHE * Emmanuel MOREL * Pierre CHRISTOPHE Hugo PERREY
<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Charmois l'Orgueilleux</u> Hervé DIDELOT * Jean-Philippe LAN * René DROUOT Jean BARTHELEMY 	<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Jésonville</u> Damien CLEVY* Bernard DIDELOT* Brunot COLIN Remy LALLOZ 	<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Pont les Bonfays</u> Michel ROUSSEL * François THIERY * Denis PETITDEMANGE Alain GERARD 	<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Senonges</u> Michel GAUDE* Marie Christine ANDRE* Bernard ANDRE Katia LAVAL
<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Dombasle dvt Darney</u> Olivier POIROT * René DUFAYS * Hervé BOUTON Jean Luc BYTNER 	<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Lerrain</u> Frédéric DUVOID *(VP) Jean Claude GERARD * François GORNET Frédéric BALAUD 	<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Renauvoid</u> Raymond GITZHOFFER * Liliane BERNARD * Yohan CHOLLEY René POIROT 	<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Uzemain</u> Alain PIERRE *(Président) Vincent HUMBERT *(VP) Marcel BRICE Christian GADNEL
<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Dommartin les Vallois</u> Magali MULOT * Pascal LELARGE * Damien LELARGE Marie Odile LEJEUNE 	<ul style="list-style-type: none"> ●● <u>Les Vallois</u> Fabrice PINCHON * François GOBIN * Jérôme COLIN Christophe BRIOT 		

I.5 - Nature et bilan des ressources

POMPAGE en m³

Année	Source d'Uzemain	Forage d'Escles	Total
2006	260 625	126 980	387 605
2007	291 213	127 559	418 772
2008	254 151	124 437	378 588
2009	238 517	126 257	364 774
2010	248 924	144 770	393 694
2011	262 691	128 135	390 826
2012	230334	156051	386385
2013	242 925	158 990	401 915
2014	261261	152788	414049
2015	252 812	156 800	409 612
2016	261 895	166 808	428 703
2017	312 863	197 012	509 875
2018	284 199	169 757	453 956

Note : Les volumes pompés et traités sont identiques.

I.6 - Volumes vendus et nombre d'abonnés par groupes de communes

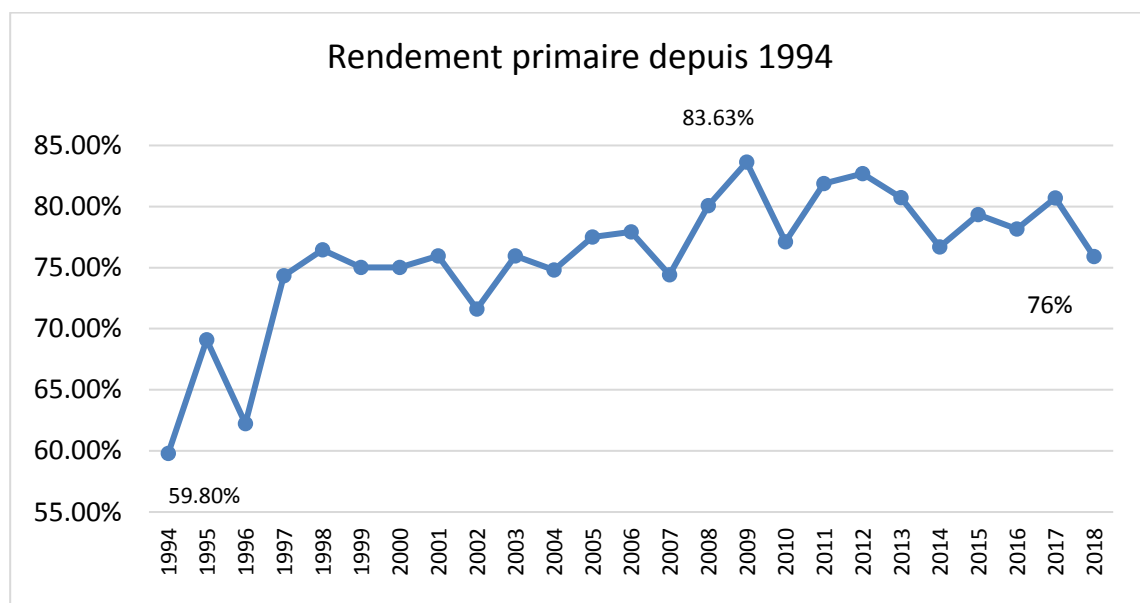
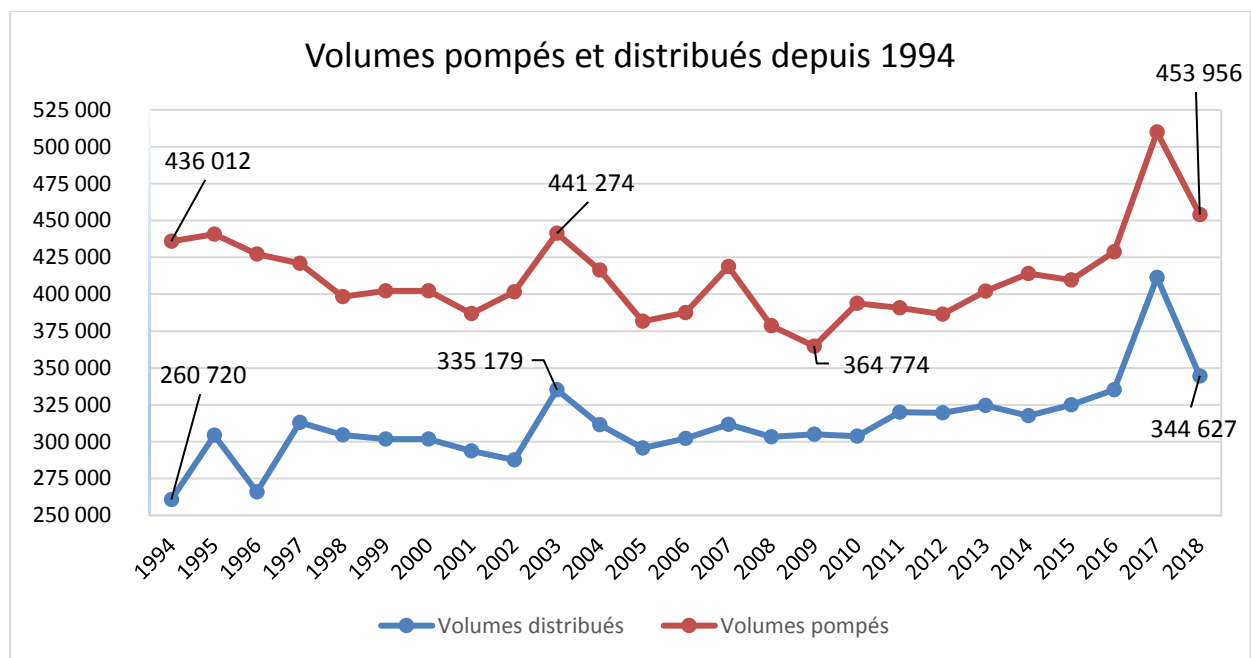
2018	Branchement Maison	Branchement Parcs	Volumes distribués
Escles / Void d'Escles	246	31	46 311
Bonvillet / Jésonville	249	23	36 082
Charmois l'Orgueilleux	291	37	61545
Renauvoid	59	2	5 876
Pierrefitte / Sans-Vallois / Senonges	209	9	39 273
Uzemain	567	53	69 226
Dombasle devant Darney / Dommartin / Les Vallois / Pont les Bonfays	190	17	37 868
Lerrain	264	10	29 137
Volume comptabilisé SIEMF			325 318
Volume exporté			19 309
TOTAL	2075	182	344 627 M3

I.7 - Conventions de vente d'eau

Lien contractuel	Usage	Volumes distribués 2018	Débit de pointe maxi	Date d'effet	Durée
SI de l'Avière	Secours	15 m ³	12 m ³ /heure	Renouvelé 01/01/10	Illimitée
Commune de Harol	Secours et permanent	2 980 m ³	60 m ³ /jour	Renouvelé 14/04/2012	Illimitée
SI des Ableuvenettes	Secours	2 098m ³	30 m ³ /heure	01/01/90	Illimitée
Commune de Belrupt	Permanent	6 284m ³	9 m ³ /heure	01/01/07	Illimitée
Commune de Darney	Secours	7 932m ³	100 m ³ /jour	01/01/08	Illimitée

I.8 - Récapitulatif des chiffres clés

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation
Nombre d'habitants	4034	4034	4079	4079	4018	3 966	-1.29%
Nombre de branchements domestiques	2035	2048	2059	2070	2 069	2 075	+0.30%
Nombre de branchements de parcs	186	187	189	186	182	182	0.00 %
Volumes distribués en m3	324 499	317 499	324 965	335 101	411 478	344 627	-16.24 %
Volumes pompés en m3 (dont volume exporté)	401 915	414 049	409 612	428 703	509 875	453 956	-11.00 %
Rendement brut du réseau	80.7%	76,68%	79.33%	78.17%	80.70%	75.92%	-5.92 %



I.9 – Linéaire du réseau

Le linéaire du réseau de desserte est de 190 kms.

I.10 - Faits marquants de l'exercice

REPARATION DE FUITES :

19 fuites ont été réparées en 2018 :

Uzemain : 8
Lerrain : 2
Pont : 1
Sans Vallois : 1
Les Vallois : 1
Charmois : 2
Pierrefitte : 1
Bonvillet : 1
Escles : 1

Le 14 août : explosion d'une cuve de neutralisation à Escles

Échange de conduite à la Couarre (Uzemain).
Manque de pression et passage sur le domaine public.

Semaine 16 en régie



INVESTISSEMENTS :

- Diagnostic du réseau d'eau potable et schéma patrimonial + Assistance à maîtrise d'ouvrage : 34 136.00 € HT (33 336.00 € HT EVI + 800 € HT ADCE)
- AMO Remplacement des Filtres à neutralite : 2 040.00 € H.T.
- Outillage divers :
 - Visseuse à choc : 625.35 € H.T.
 - Armoire traitement et pupitre Station Uzemain : 7 850.00 € H.T.
 - Camion utilitaire : 20 156.55 € H.T.
 - Aménagement camion : 6 439.00 € H.T.
 - Unité centrale informatique + écran plat : 773.33 € H.T.

TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT REGULIERS

- Stations :

Lavage des 2 filtres toutes les 2 semaines, des 2 bâches d'eau brute et des 2 bâches d'eau traitée tous les 6 mois.

Station d'Uzemain : chargement de neutralite tous les 2 mois (6 palettes de 40 sacs de 25 kg).

Station d'Escles : chargement de neutralite tous les 3 mois (4 palettes de 40 sacs de 25 kg).

- Châteaux d'eau :

Vidange, nettoyage et désinfection de tous les réservoirs :
2 cuves à Uzemain, Le Roulon, Renauvoid, Maupotel,
Jésouville, Bonvillet et 1 cuve à Escles.



FORMATIONS :

Recherche de fuites sur le réseau d'eau potable : Eric GRANDCLAUDON et Claude KEDZIA

La signalisation temporaire des chantiers sur la voirie :
Stéphane THIEBAUT

La qualité bactériologique de l'eau potable et procédés de désinfection : Stéphane THIEBAUT

La gestion des retraites des agent.e.saffilié.e.s à la CNRACL : Charlotte MOUGEL



II - TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE

II.1 - Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante a voté les tarifs 2018 le **9 décembre 2017**.

Le service est assujéti à la TVA.

Le prix du service comprend : une part fixe (prime fixe annuelle) et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.

Les abonnements sont payables d'avance et annuellement ; les volumes sont relevés annuellement.

Les abonnés ont la possibilité de demander un prélèvement mensuel réparti sur 10 mois avec régularisation en octobre.

Redevance pour pollution d'eau domestique :

Cette redevance est perçue dans toutes les communes quelle que soient leur population. Elle remplace l'ancienne « contre-valeur » de la redevance de pollution domestique qui, jusqu'au 31 décembre 2007, n'était perçue que dans les communes comprenant au moins 400 habitants agglomérés permanents et saisonniers pondérés.

II.2 - Prix du service d'eau potable

PRIX DE L'EAU	Tarif 2010	Tarif 2011	Tarif 2012	Tarif 2013	Tarif 2014	Tarif 2015	Tarif 2016	Tarif 2017	Tarif 2018
de 1 à 500 m3	1,02€	1,04€	1,06€	1,08 €	1,09 €	1,09 €	1,11 €	1,11 €	1,13 €
de 501 à 1000 m3	0,89€	0,90€	0,93€	0,94 €	0,95 €	0,95 €	0,97 €	0,97 €	0,99 €
de 1001 à 1500 m3	0,83€	0,84€	0,86€	0,87 €	0,88 €	0,88 €	0,90 €	0,90 €	0,92 €
plus de 1500 m3	0,73€	0,74€	0,76€	0,77 €	0,78 €	0,78 €	0,80 €	0,80 €	0,81 €
PRIX DES SERVICES									
compteur gelé	114€	120€	123€	125 €	126 €	126 €	150 €	150 €	150 €
branchement neuf complet	655€	688€	705€	720 €	722 €	722 €	900 €	900 €	900 €
branchement neuf sans regard	410€	430€	441€	450 €	451 €	451 €	451 €	451 €	451 €
support de compteur	24€	25€	25€	26 €	27 €	27 €	27 €	27 €	27 €
pose de tuyaux quel que soit le diamètre	1,88€	1,91€	1,96€	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
prime fixe maison	38€	39€	40€	41 €	42 €	42 €	45 €	50 €	50 €
prime fixe parc	19€	19,50€	20€	20,50 €	21 €	21 €	25 €	25 €	25 €
travaux de fontainerie : prise en charge	25€	26€	26€	27 €	28 €	28 €	30 €	30 €	30 €
tarif horaire	25€	26€	26€	27 €	28 €	28 €	30 €	30 €	30 €
fermeture définitive d'un branchement : branchement maison	38€	39€	40€	41 €	42 €	42 €	45 €	50 €	50 €
branchement parc	19€	19,50€	20€	20,50 €	21 €	21 €	25 €	25 €	25 €
pièces fontainerie =coefficient X prix achat	1,20	1,20	1,20	1,20	1,20	1,20	1,20	1,20	1,20

II.3 – redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique

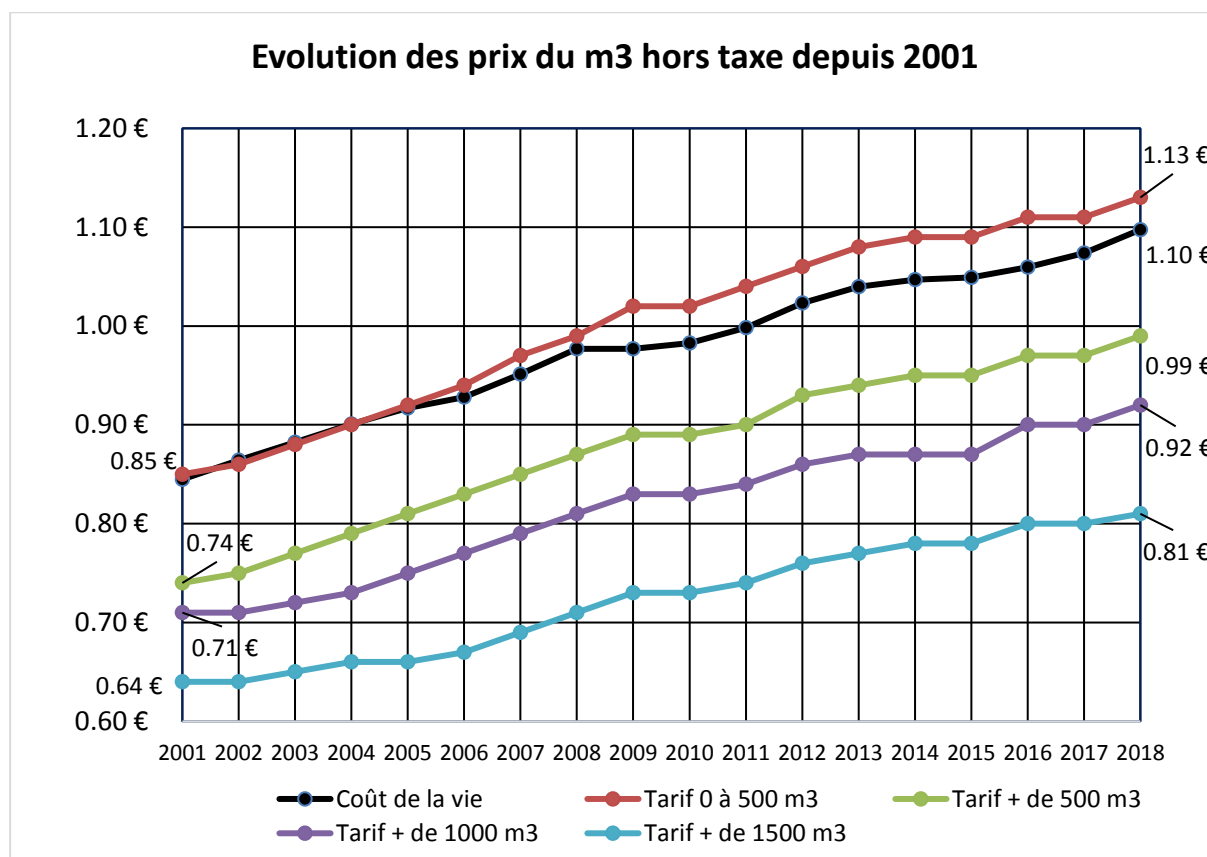
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Bonvillet	0.270	Senonges	0.270
Charmois l'Orgueilleux	0.270	Uzemain	0.270
Dombasle-devant-Darney	0.270		

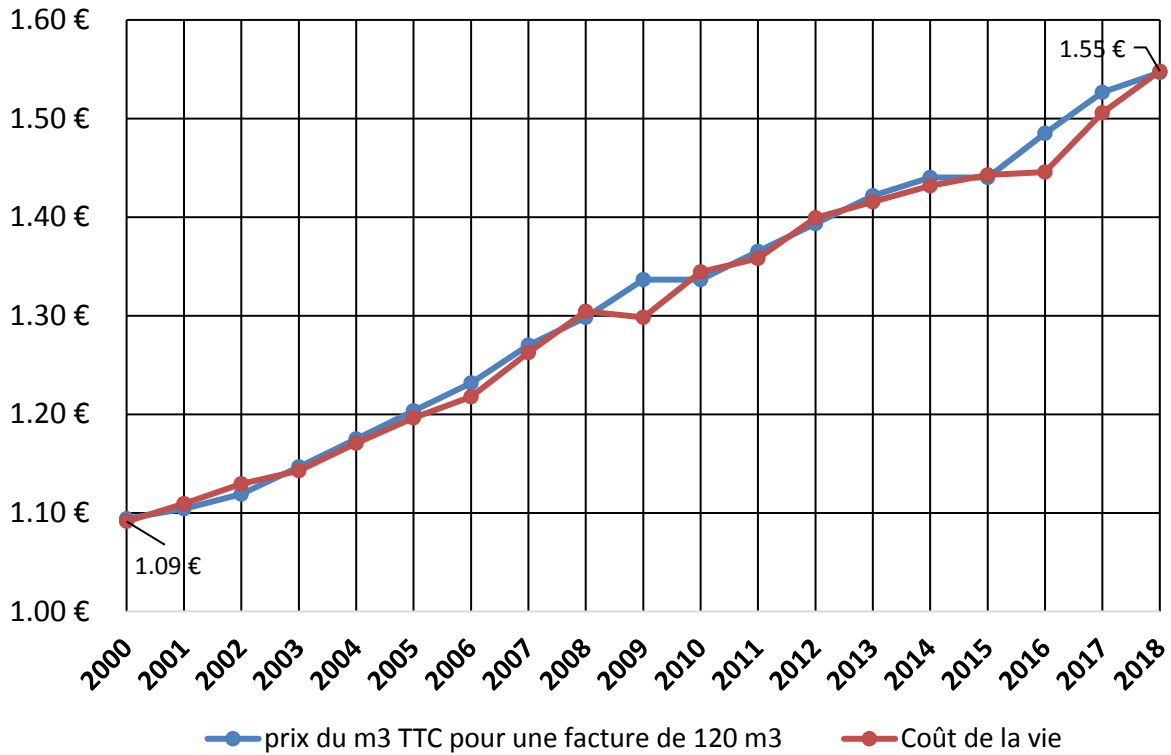
Agence de l'eau Rhin-Meuse :

Dommartin les Vallois	0,350	Pont les Bonfays	0,350
Escles	0,350	Renauvoid	0,350
Jésonville	0,350	Sans Vallois	0,350
Lerrain	0,350	Les Vallois	0,350
Pierrefitte	0,350		

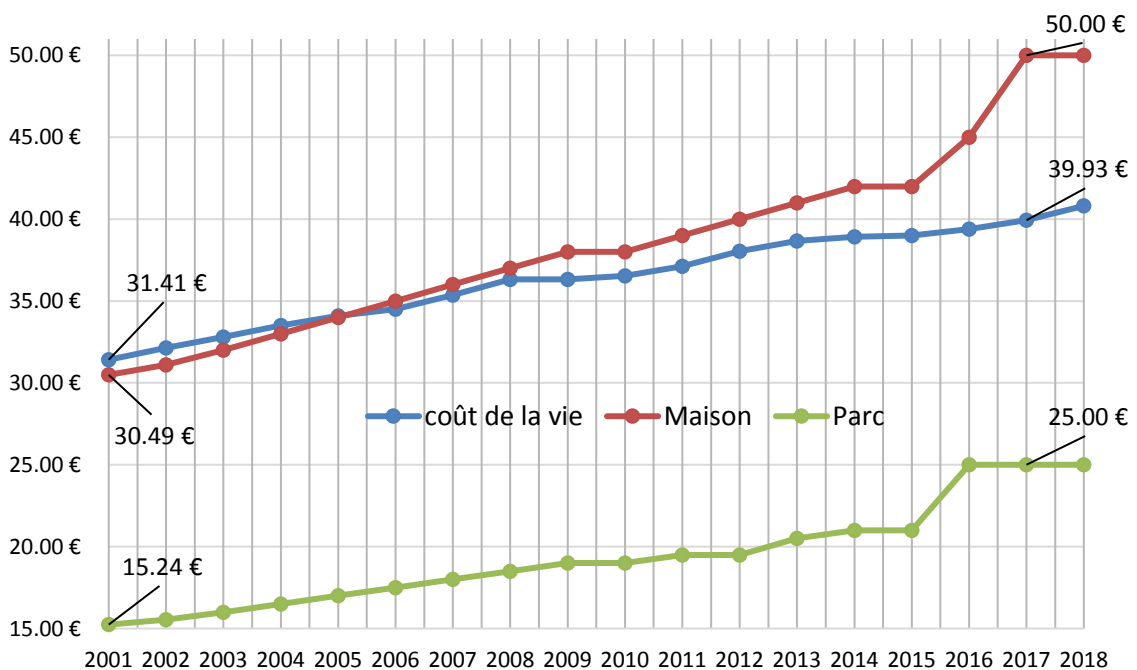
II.4 - Évolution du tarif de l'eau potable

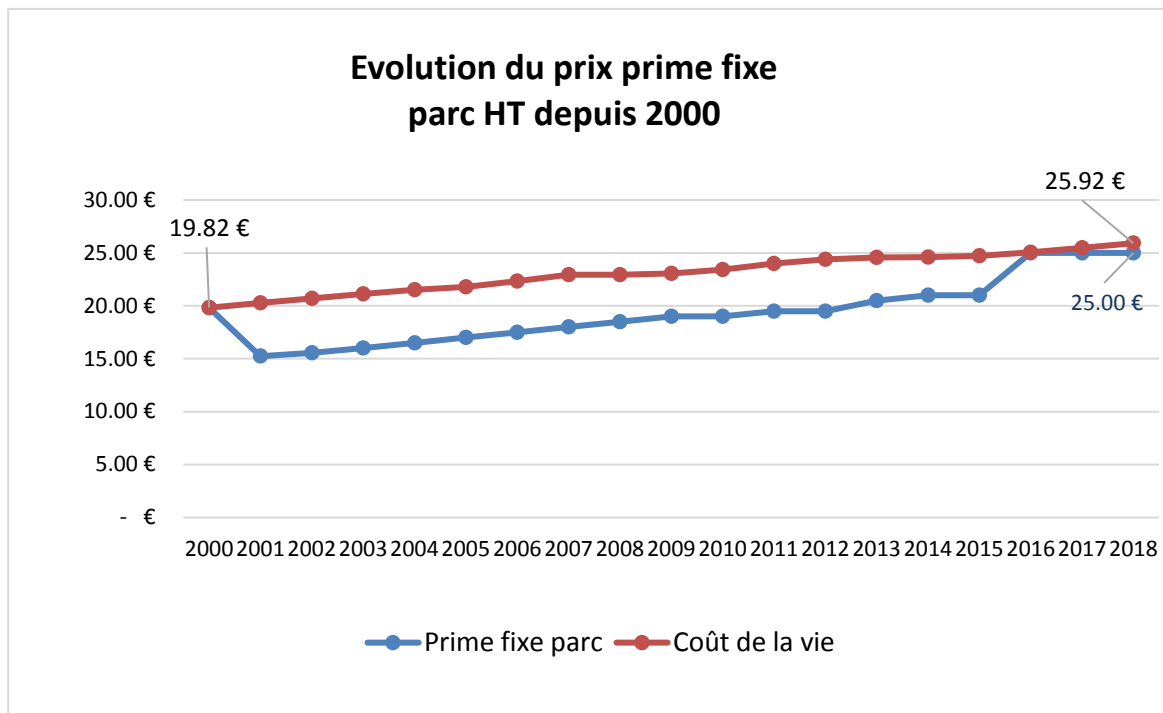


Evolution du prix du m3 TTC pour une facture de 120m3 / coût de la vie depuis 2000



Evolution du prix prime fixe maison HT depuis 2001





II.5 – Prix TTC du service au m3 pour 120 m3

FACTURE POUR 120 m3 CONSOMMÉS EN 2017

	Quantité	Prix au M3	Total	Var.	
Consommation facturée tranche 1	120	1,11 €	133,20 €		TVA à 5,5%
Prime fixe maison (2017)	1	50,00 €	50,00 €		TVA à 5,5%
DISTRIBUTION DE L'EAU			183.20 €		
Redevance Pollution Domestique (Taux moyen)	120	0,32 €	38.40 €		TVA à 5,5%
ORGANISMES PUBLICS			38.40 €		
TVA	Base 221.60 €	5,5 %	12.19 €		
NET A PAYER			233.79 €		

FACTURE POUR 120 m3 CONSOMMÉS EN 2018

	Quantité	Prix au M3	Total	Var.	
Consommation facturée tranche 1	120	1,13 €	135.60 €	+1.80%	TVA à 5,5%
Prime fixe maison (2018)	1	50,00 €	50,00 €	+0.00%	TVA à 5,5%
DISTRIBUTION DE L'EAU			185,60 €		
Redevance Pollution Domestique (Taux moyen)	120	0,31 €	37.20 €	-3.12%	TVA à 5,5%
ORGANISMES PUBLICS			37.20 €		
TVA	Base 222.80 €	5,5 %	12.25 €		
NET A PAYER			235.05 €	+0.54%	

Les tarifs suivants restent inchangés :

- Prime fixe maison ;
- Prime fixe parc ;
- Redevance pour pollution domestique pour l'agence Rhin-Meuse ;

Les tarifs pour pollution de l'eau de l'agence Rhône-Méditerranée-Corse diminuent 0.31 (0.32 en 2017)

Les tarifs du syndicat ont été modifiés :

- Consommation d'eau facturée pour toutes les tranches

Le prix net à payer toutes taxes subit une hausse de 0.54%.

II.6 - Recettes d'exploitation de la collectivité

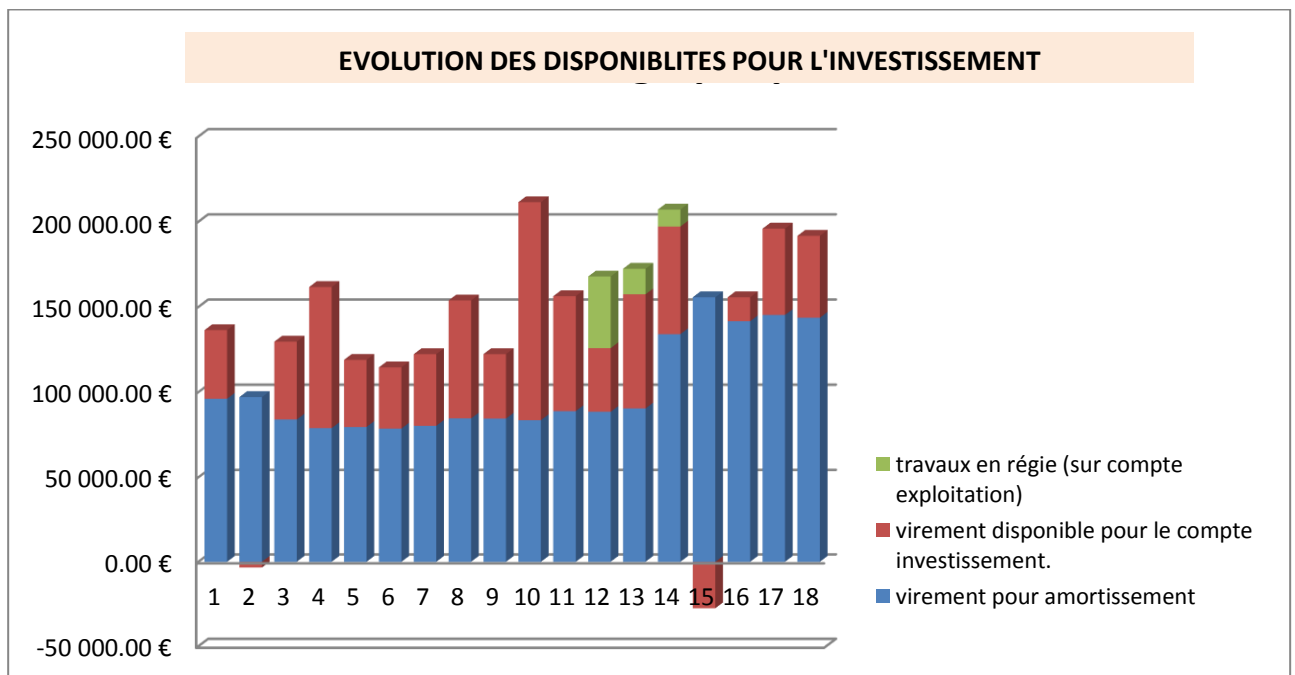
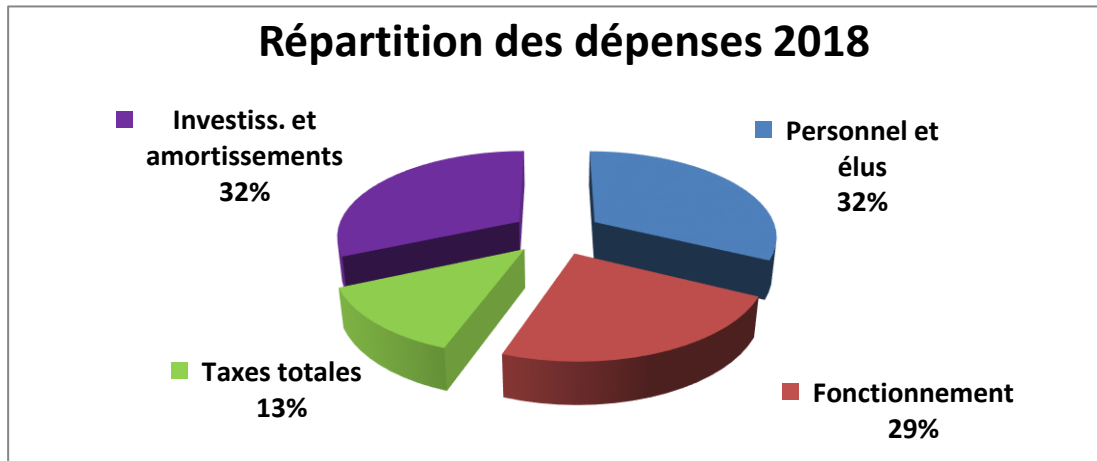
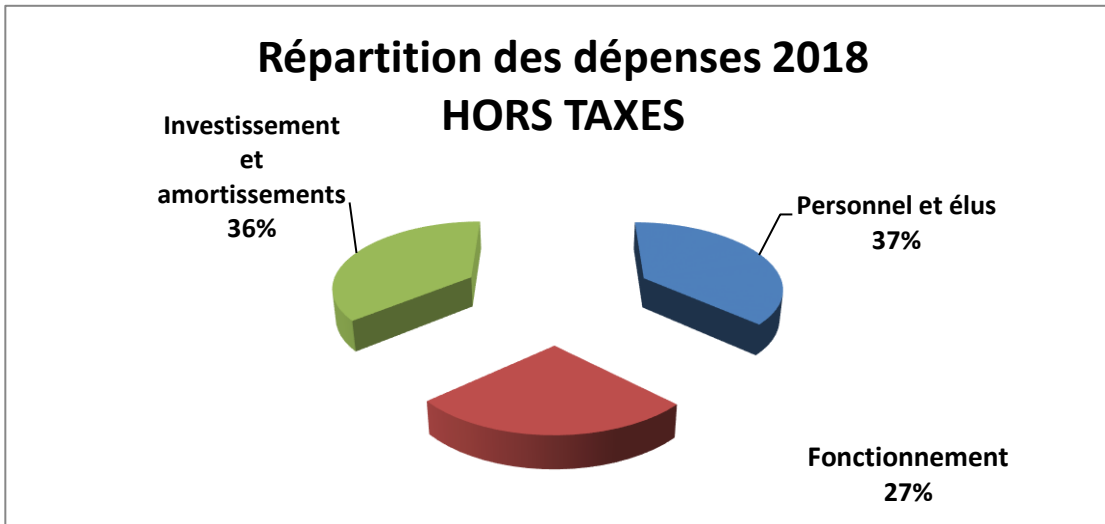
	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
EXPLOITATION						
DEPENSES	456 099	484 996	573 814	549 700	543 449	558 773
RECETTES liées à la facturation du service	523 080	548 109	546 317	563 781	594 142	606 867
- Dont vente d'eau domestique	235 428	233 567	238381	238641	291 609	291 296
- Dont vente d'eau non domestique	119 133	118 897	129841	131092	132 359	136 545
- Dont régularisation des ventes d'eau						
DONT						
- Recettes de volumes exportés	17 114	13 615	12986	7 644	15 216	34 607
- Régularisation de volumes exportés						
- Contribution d'autres services						
EXCEDENT ANTERIEUR	136 138	203 119	266 232	238 735	252 817	303 511
EXCEDENT DE CLOTURE	203 119	266 232	238 735	252 817	303 511	351 605
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	97 769	135 268	171 477	296 360	134 081	176 072
TOTAL DES RECETTES	381 996	461 214	491 158	525 228	383 263	431 739
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE						
EXCEDENT DE CLOTURE ou DEFICIT	284 227	325 946	319 680	228 868	249 181	255 667
EXCEDENT GLOBAL	487 346	592 178	558 415	481 685	552 692	607 272

Commentaires :

Pour 1€ de recettes d'exploitation la part :	En 2013	En 2014	En 2015	En 2016	En 2017	En 2018
Des salaires (dont indemnités des élus)	0,30	0,28	0,29	0,32	0,29	0,32
De l'entretien et du fonctionnement	0,30	0,27	0,29	0,28	0,28	0,29
Des intérêts des emprunts	0	0	0	0	0	0
Des taxes et divers	0,04	0,12	0,13	0,10	0,09	0,13
Des amortissements, excédents disponibles à l'investissement et travaux en régie	0,36	0,33	0,29	0,30	0,34	0,32

Les objectifs destinés à conserver au moins 30% pour les dépenses d'investissement et ajuster le prix du m3 à la variation de l'indice des prix à la consommation sont maintenus.

Ainsi, le syndicat n'a pas besoin d'avoir recours à l'emprunt pour financer ses investissements.



III - INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE D'EAU POTABLE

III.1 - Résultats du contrôle réglementaire sur les eaux distribuées

Indicateurs fournis par l'Agence Régionale de la Santé.

RESULTAT DES ANALYSES FAITES AU RESEAU DE LA SOURCE DELA XATTE (Dont 2 analyses faites sur le réseau de Renauvoid)

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité	Paramètres non conformes
Conformité microbiologique	12	0	100 %	

Nitrates : moyenne 7.83 mg/l – limite de qualité : 50mg/l

Pesticides : l'eau est restée conforme pour l'ensemble des pesticides analysés.

Dureté (TH): 10.80°F

Agressivité : L'eau distribuée est à l'équilibre

Conclusion :

- **microbiologie : l'eau distribuée en 2018 a été de bonne qualité**
- **chimie : l'eau distribuée en 2018 a été de bonne qualité**

RESULTAT DES ANALYSES FAITES AU RESEAU DU FORAGE D'ESCLES

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité	Paramètres non conformes
Conformité microbiologique	10	1	92.85 %	Entérocoques

Nitrates : moyenne 6.10 mg/l – limite de qualité : 50mg/l

Pesticides : l'eau est restée conforme pour l'ensemble des pesticides analysés.

Dureté (TH): 12.50°F

Agressivité : L'eau distribuée est agressive.

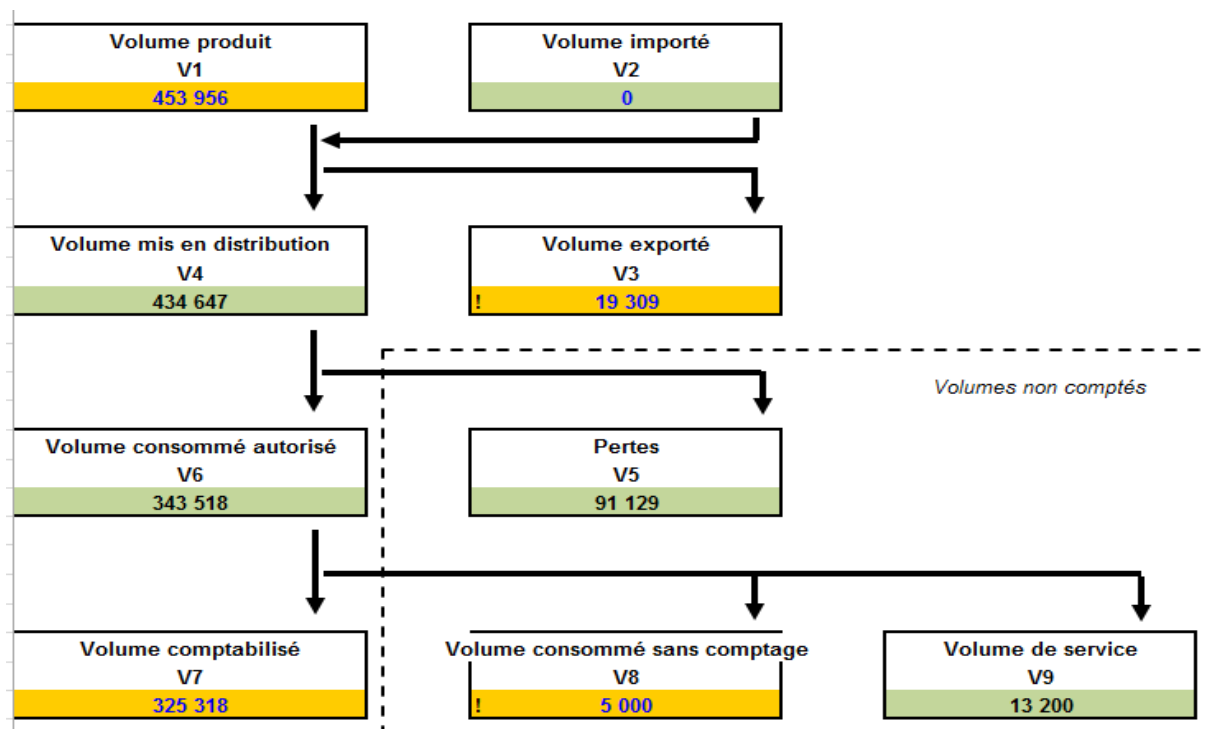
Conclusion :

- **microbiologie : l'eau distribuée en 2018 a été de bonne qualité**
- **chimie : l'eau distribuée en 2018 a été non conforme, en moyenne annuelle, à une ou plusieurs normes de qualité**

III.2 - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

		Gestion effective en totalité Oui/non	Nb. de points possibles	Nb.de points obtenus
A - Plan des réseaux	Existence de plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	Oui	10	10
	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellement de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui	5	5
B – Inventaire des réseaux	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	Oui	10 (sous conditions)	10
	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	Oui 80%	1 à 5	3
	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique).	Oui		
	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	Oui 80%	0 à 15	12
C – Autres éléments de Connaissance et de gestion des réseaux	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI, ...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	Oui	10	10
	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	Oui	10	10
	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	Oui	10	10
	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	Oui	10	10
	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	Oui	10	10
	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc)	Oui	10	10
	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	Oui	10	10
	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	Non	5	
TOTAL			120	110

III .3 - Rendement du réseau de distribution :



LEGENDE :

Volume produit (V1) : volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau

Volume importé (V2) : volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur

Volume exporté (V3) : volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur

Volume mis en distribution (V4) : se calcule de la façon suivante : $V1+V2-V3$

Pertes (V5) : se calcule en faisant $V6-V4$

Volume consommé autorisé (V6) : se calcule de la façon suivante : $V7+V8+V9$

Volume comptabilisé (V7) : ce volume résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés

Volume consommateurs sans comptage (V8) : volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation. Ce volume est un volume estimé par le service. Il doit normalement être égal à 0.

Volume de service du réseau (V9) : volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution (lavage filtre, purges,...). Ce volume est un volume estimé par le service.

Rendement primaire du réseau de distribution :

Se calcule de la manière suivante : $(\text{Volume comptabilisé} + \text{Volume exporté}) \times 100$ divisé par la $(\text{Production} + \text{Importation})$

Pour l'année 2018, le rendement primaire est de :

75.92 %

Rendement net du réseau de distribution :

Se calcule de la manière suivante : $(\text{Volume consommé autorisé} + \text{Exportations}) \times 100$ divisé par la $(\text{Production} + \text{Importation})$

Pour l'année 2018, le rendement net est de :

79.93 %

Indice linéaire des volumes comptés :

Se calcule de la manière suivante : $(\text{Volume mis en distribution} - \text{Volume comptabilisé})$

divisé par le linéaire du réseau de desserte et par le nombre de jours de l'année

Linéaire compté de km

190

Pour l'année 2018, l'indice linéaire des volumes comptés est de :

1,58 m3/km/jour

Indice linéaire de pertes en réseau :

Se calcule de la manière suivante : $(\text{Volume mis en distribution} - \text{volume consommé autorisé})$

divisé par le linéaire du réseau de desserte et le nombre de jours dans l'année.

Pour l'année 2018, l'indice linéaire de perte du réseau est de:

1.31 m3/km/jour

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable:

Se calcule de la manière suivante : moyenne annuelle du linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années

III.4 – Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : 100%*Travaux terminés en 2011*

Destruction des cuves de neutralisation à Escles

Achat d'un nouveau véhicule



Travaux de remplacement de conduites par le personnel

IV - FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

IV.1 - Montants financiers des travaux engagés lors du dernier exercice budgétaire

Montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux : **38 889.17 €**
 Autofinancement du syndicat amortissements compris : **191 763 €**
 (155 695 en 2016, 128 224€ en 2015, 197 168€ en 2014, 157 926 € en 2013)

IV.2 – Branchements en plomb:

Il n'existe pas de branchement en plomb sur le réseau du syndicat.

IV.3 – État de la dette

2018 dernière annuité de **11 910 €** de l'avance de trésorerie de l'Agence Rhône Méditerranée & Corse (capital à l'origine : **119 100 €**)

IV.4 – Montant des amortissements réalisés

Amortissement des investissements :

Du compte d'exploitation vers le compte recettes d'investissement : **143 668.22 €.**

Amortissement des subventions :

Du compte recettes d'exploitation vers le compte dépenses d'investissement : **82 242 €**

IV.5 – Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et ses performances environnementales

Le programme de remplacement des conduites pour améliorer la qualité de l'eau est établi pour les territoires de Charmois l'Orgueilleux (la NeuveVerrerie), Uzemain, Maupotel, Escles, Bonvillet, Dombasle, Les Vallois, Sans Vallois, Senonges. L'établissement d'une cartographie numérique et l'étude patrimoniale est terminée.

IV.6 – Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours des derniers exercices

Programme de renouvellement des conduites 2015-2018 :

Bilan financier pour la tranche 1 réalisée en 2016 :

Montant des travaux réalisés : 164 915.25 € (dont 9 998.20 € de maîtrise d'œuvre)

Subvention conseil départemental : 55 576 €

Subvention agence de l'eau 37 043 € en attente de versement

Total des subventions : 92 619 €

A la charge du Syndicat: 72 296.25 €

Taux des subventions : 56.16 %

Autofinancement : 43.84%

Bilan réalisé en 2017 :

Maîtrise d'œuvre deuxième tranche renouvellement de conduite : 3 430 €

Diagnostic du réseau + schéma patrimonial : 24 730 €

V. – ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU



Les élèves des classes élémentaires
en visite à la station d'Uzemain

V.1 - Montant des abandons de créances ou de versements à des fonds de solidarité

(en application de l'article L115 -3 du code
de l'Action Sociale de la Famille)

**Créances admises en non-valeur au compte
6541 : 197.75 €**

Créances éteintes au compte 6542 : 2 437.28 €